

REPUBLIQUE FRANCAISE

21380186300068

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
GRESSE EN VERCORS

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MENS

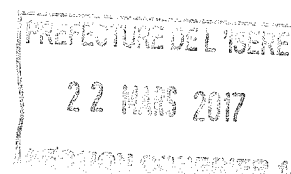
SERVICE PUBLIC LOCAL
GRESSE EN VERCORS

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : EAU-ASSAINISSEMENT

ANNEE 2016



I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	A 153 377,50	G 202 612,14	G-A 49 234,64
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 194 846,65	H 223 203,77	H-B 28 357,12

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 49 189,93 (si déficit)	J (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	397 414,08 P= A+B+C+D	425 815,91 Q= G+H+I+J	28 401,83 =Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 3 500 000,00	L 3 500 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 3 500 000,00	= K+L 3 500 000,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E	153 377,50 = G+I+K	49 234,64
	Section d'investissement = B+D+F	3 744 036,58 = H+J+L	-20 832,81
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F	3 897 414,08 = G+H+I+J+K+L	28 401,83

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 3 500 000,00	L 3 500 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 398 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 102 000,00
23	Immobilisations en cours	3 500 000,00	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	57 262,41	43 165,56	0,00	0,00	14 096,85
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 000,00	17 860,00	0,00	0,00	140,00
014	Atténuations de produits	18 738,00	18 738,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 447,00	0,00	0,00	0,00	5 447,00
Total des dépenses de gestion courante		99 447,41	79 763,56	0,00	0,00	19 683,85
66	Charges financières	5 926,15	5 926,15	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00				0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		105 373,56	85 689,71	0,00	0,00	19 683,85
023	Virement à la section d'investissement (4)	39 260,65				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	67 687,79	67 687,79			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		106 948,44	67 687,79			39 260,65
TOTAL		212 322,00	153 377,50	0,00	0,00	58 944,50
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de service	191 499,97	178 290,11	0,00	0,00	13 209,86
74	Subventions d'exploitation	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		191 499,97	180 290,11	0,00	0,00	11 209,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		191 999,97	182 290,11	0,00	0,00	9 709,86
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	20 322,03	20 322,03			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		20 322,03	20 322,03			0,00
TOTAL		212 322,00	202 612,14	0,00	0,00	9 709,86
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	11 079,27	10 161,60	0,00	917,67
21	Immobilisations corporelles	14 999,56	4 345,20	0,00	10 654,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 656 360,80	147 782,41	3 500 000,00	8 578,39
Total des dépenses d'équipement		3 682 439,63	162 289,21	3 500 000,00	20 150,42
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 235,41	12 235,41	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		12 235,41	12 235,41	0,00	0,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 694 675,04	174 524,62	3 500 000,00	20 150,42
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	20 322,03	20 322,03		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 322,03	20 322,03		0,00
TOTAL		3 714 997,07	194 846,65	3 500 000,00	20 150,42
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		49 189,93			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	2 480 945,00	82 080,00	2 398 000,00	865,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 102 857,58	0,00	1 102 000,00	857,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 583 802,58	82 080,00	3 500 000,00	1 722,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 043,00	25 043,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	48 392,98	48 392,98	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		73 435,98	73 435,98	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 657 238,56	155 515,98	3 500 000,00	1 722,58
021	Virement de la section d'exploitation (2)	39 260,65			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	67 687,79	67 687,79		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		106 948,44	67 687,79		39 260,65
TOTAL		3 764 187,00	223 203,77	3 500 000,00	40 983,23
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	43 165,56		43 165,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 860,00		17 860,00
014	Atténuations de produits	18 738,00		18 738,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	5 926,15	0,00	5 926,15
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	67 687,79	67 687,79
Dépenses d'exploitation - Total		85 689,71	67 687,79	153 377,50

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

153 377,50

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 322,03	20 322,03
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	12 235,41	0,00	12 235,41
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 161,60	0,00	10 161,60
21	Immobilisations corporelles (6)	4 345,20	0,00	4 345,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	147 782,41	0,00	147 782,41
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		174 524,62	20 322,03	194 846,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015

49 189,93

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

244 036,58

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, t	178 290,11		178 290,11
74	Subventions d'exploitation	2 000,00		2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 000,00	20 322,03	22 322,03
Recettes d'exploitation - Total		182 290,11	20 322,03	202 612,14

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

202 612,14

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	25 043,00	0,00	25 043,00
13	Subventions d'investissement	82 080,00	0,00	82 080,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		0,00	0,00
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	67 687,79	67 687,79
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		107 123,00	67 687,79	174 810,79

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015

0,00

AFFECTATION AU COMPTE 106

48 392,98

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

223 203,77

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	57 262,41	43 165,56	0,00	0,00	14 096,85
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	9 500,41	9 436,51	0,00	0,00	63,90
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 000,00	327,17	0,00	0,00	2 672,83
6066	Carburants	1 300,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	15 236,70	0,00	0,00	0,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	25 000,00	3 703,00	0,00	0,00	21 297,00
6156	Maintenance	8 000,00	3 185,73	0,00	0,00	4 814,27
618	Divers	4 500,00	4 731,77	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 962,00	2 280,68	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 000,00	2 964,00	0,00	0,00	1 036,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 000,00	17 860,00	0,00	0,00	140,00
621	Personnel extérieur au service	18 000,00	17 860,00	0,00	0,00	140,00
014	Atténuations de produits (4)	18 738,00	18 738,00	0,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance pour pollution d'origine	12 238,00	12 197,00	0,00	0,00	41,00
706129	Reversement redevance pour modernisation des	6 500,00	6 541,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 447,00	0,00	0,00	0,00	5 447,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 447,00	0,00	0,00	0,00	5 447,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		99 447,41	79 763,56	0,00	0,00	19 683,85
66	Charges financières (b)(5)	5 926,15	5 926,15	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 926,15	5 926,15	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		105 373,56	85 689,71	0,00	0,00	19 683,85
023	Virement à la section d'investissement	39 260,65				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	67 687,79	67 687,79			0,00
6811	Dotations aux amortissements immos corporelle	67 687,79	67 687,79			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		106 948,44	67 687,79			39 260,65
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		106 948,44	67 687,79			39 260,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	CA	2016
---	----	------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	212 322,00	153 377,50	0,00	0,00	58 944,50
---	------------	------------	------	------	-----------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de ser	191 499,97	178 290,11	0,00	0,00	13 209,86
7011	Ventes d'eau	101 499,97	94 956,00	0,00	0,00	6 543,97
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	11 000,00	9 110,35	0,00	0,00	1 889,65
70611	Redevance d'assainissement collectif	73 000,00	69 309,84	0,00	0,00	3 690,16
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de c	6 000,00	4 913,92	0,00	0,00	1 086,08
74	Subventions d'exploitation	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		191 499,97	180 290,11	0,00	0,00	11 209,86
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		191 999,97	182 290,11	0,00	0,00	9 709,86
042	Opérations d'ordre de transfert entre sector.	20 322,03	20 322,03			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résulta	20 322,03	20 322,03			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 322,03	20 322,03			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		212 322,00	202 612,14	0,00	0,00	9 709,86
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	CA 2016
---	---------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	11 079,27	10 161,60	0,00	917,67
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion	11 079,27	6 079,20	0,00	5 000,07
2031	libellé non renseigné	0,00	4 082,40	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	14 999,56	4 345,20	0,00	10 654,36
2156	Matériel spécifique d'exploitation	14 999,56	4 345,20	0,00	10 654,36
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 656 360,80	147 782,41	3 500 000,00	8 578,39
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 656 360,80	147 782,41	3 500 000,00	8 578,39
Total des dépenses d'équipement		3 682 439,63	162 289,21	3 500 000,00	20 150,42
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 235,41	12 235,41	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 235,41	12 235,41	0,00	0,00
Total des dépenses financières		12 235,41	12 235,41	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 694 675,04	174 524,62	3 500 000,00	20 150,42
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	20 322,03	20 322,03	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	20 322,03	20 322,03	0,00	0,00
1391	Subventions d'équipement	20 322,03	20 322,03	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 322,03	20 322,03	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 714 997,07	194 846,65	3 500 000,00	20 150,42

Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2015	49 189,93
---	------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	2 480 945,00	82 080,00	2 398 000,00	865,00
131	Subventions d'équipement	2 480 945,00	82 080,00	2 398 000,00	865,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 102 857,58	0,00	1 102 000,00	857,58
1641	Emprunts en euros	597 240,00	0,00	597 240,00	0,00
167	Emprunts et dettes assorties de conditions particulières	505 617,58	0,00	504 760,00	857,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 583 802,58	82 080,00	3 500 000,00	1 722,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	73 435,98	73 435,98	0,00	0,00
10222	FCTVA	25 043,00	25 043,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	48 392,98	48 392,98	0,00	0,00
Total des recettes financières		73 435,98	73 435,98	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 657 238,56	155 515,98	3 500 000,00	1 722,58
021	Virement de la section d'exploitation	39 260,65			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	67 687,79	67 687,79		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	62 719,80	62 719,80		0,00
28158	Autres	4 687,00	4 687,00		0,00
2818	Autres immobilisations corporelles	280,99	280,99		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		106 948,44	67 687,79		39 260,65
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		106 948,44	67 687,79		39 260,65
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 764 187,00	223 203,77	3 500 000,00	40 983,23
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015					0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembl	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Periodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel				
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					200 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					200 000,00								
A 0109807-000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	22/10/2009		25/03/2010	55 000,00 F			4,3	4,3		T	X	N
A 0109807-001	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	24/09/2010		25/12/2010	145 000,00 F			4,3	4,3		T	X	N
Total général					200 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Emprunts et Dettes au 31/12/2016												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		130 128,72					12 235,41	5 926,15	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		130 128,72					12 235,41	5 926,15	0,00	0,00
A 0108907-000	N	0,00		34 533,61	8,00	F		4,3	3 417,17	1 577,27	0,00	0,00
A 0108907-001	N	0,00		95 596,11	8,75	F		4,3	8 818,24	4 348,88	0,00	0,00
Total général		0,00		130 128,72					12 235,41	5 926,15	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au débiteur antérieur.

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 703.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier							
(C) Option d'échange (swaption)							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5							
(F) Autres types de structures							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	équipements électromécaniques	10	03/02/1995
Linéaire	ouvrages d'art, canalisations	40	03/02/1995
Linéaire	informatique	2	30/03/2000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		32 557,44	32 557,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		12 235,41	12 235,41
1641	Emprunts en euros	12 235,41	12 235,41
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 322,03	20 322,03
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	20 322,03	20 322,03
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	32 557,44	3 500 000,00	49 189,93	3 581 747,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		131 991,44	III 92 730,79
Ressources propres externes de l'année (a)		25 043,00	25 043,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	25 043,00	25 043,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		106 948,44	67 687,79
28156	Amortissement des immobilisations	62 719,80	62 719,80
28158	Amortissement des immobilisations	4 687,00	4 687,00
2818	Amortissement des immobilisations	280,99	280,99
021	Virement de la section d'exploitation	39 260,65	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	92 730,79	3 500 000,00	0,00	48 392,98	3 641 123,77

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 581 747,37
Ressources propres disponibles	IV 3 641 123,77
Solde	V = IV - II (3) + 59 376,40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Eau (1)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	12 054,38	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	104 066,35
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	2 364,22	7011	Ventes d'eau	94 956,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	9 110,35
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	2 259,02	706121	Redevance pour modernisation des réseaux de	0,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobilier	0,00			
6156	Maintenance	2 094,89			
618	Divers	2 372,25			
626	Frais postaux et frais de télécommunications	0,00			
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 964,00			
	Total des dépenses réelles	12 054,38		Total des recettes réelles	104 066,35
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	12 054,38		TOTAL GENERAL	104 066,35

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	25 774,89	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	74 223,76
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	6 467,83	701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	0,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	327,17	70611	Redevance d'assainissement collectif	69 309,84
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	12 977,68	706121	Redevance pour modernisation des réseaux de	4 913,92
61528	Entretien et réparations autres biens immobilier	1 418,68	74	Subventions d'exploitation	2 000,00
6156	Maintenance	847,20	74	Subventions d'exploitation	2 000,00
618	Divers	2 097,42	77	Produits exceptionnels	0,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 638,91	778	Autres produits exceptionnels	0,00
014	Atténuations de produits	18 738,00			
701249	Reversement redevance pour pollution d'origine	12 197,00			
706129	Reversement redevance pour modernisation de	6 541,00			
	Total des dépenses réelles	45 983,62		Total des recettes réelles	78 223,76
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	45 983,62		TOTAL GENERAL	78 223,76

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Eau (1)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 174,80			
2156	Matériel spécifique d'exploitation	1 174,80			
	Total des dépenses réelles	1 174,80		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 174,80		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 161,60	13	Subventions d'investissement	1 532,00
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et fr	6 079,20	131	Subventions d'équipement	1 532,00
2031	libellé non renseigné	4 082,40	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 170,40	1641	Emprunts en euros	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	3 170,40	167	Emprunts et dettes assorties de conditions pari	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	147 782,41			
2315	Installations, matériel et outillage techniques	147 782,41			
13	Subventions d'investissement	0,00			
131	Subventions d'équipement	0,00			
	Total des dépenses réelles	161 114,41		Total des recettes réelles	1 532,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	161 114,41		TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 532,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement collectif (1)
A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 470,73	77	Produits exceptionnels	2 000,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobilier	1 057,32	774	Subventions exceptionnelles	2 000,00
6156	Maintenance	243,64			
618	Divers	169,77			
014	Atténuations de produits	0,00			
701249	Reversement redevance pour pollution d'origine	0,00			
	Total des dépenses réelles	1 470,73		Total des recettes réelles	2 000,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	1 470,73		TOTAL GENERAL	2 000,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D001 (4)			R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A8.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2016	Travaux REHABILITATION STEP	9 435,80	0,00	40
01/01/2016	Travaux REHABILITATION STEP	20 930,40	0,00	40
01/01/2016	Travaux REHABILITATION STEP	3 132,00	0,00	40
01/01/2016	Travaux REHABILITATION STEP	9 400,32	0,00	40
01/01/2016	Travaux REHABILITATION STEP	6 976,80	0,00	40
01/01/2016	Travaux REHABILITATION STEP	1 956,00	0,00	40
01/01/2016	Travaux REHABILITATION STEP	2 947,20	0,00	40
01/01/2016	Travaux REHABILITATION STEP	71 763,25	0,00	40
01/01/2016	Travaux REHABILITATION STEP	25 930,20	0,00	40
01/01/2016	Travaux REHABILITATION STEP	1 389,64	0,00	40
14/06/2016	Fac CR030004 M16 du 08/03/2016 - Pompe extracteur boue	2 506,80	0,00	10
14/09/2016	Fac 1620F0840 STEU Releve topographique pont de la Daraze-separa	4 082,40	0,00	2
10/10/2016	Fac 2016/0090 NEOL Reparation Teletransmetteur BRIO de Daraze	1 174,80	0,00	10
TOTAL GENERAL		161 625,61	0,00	

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8.2
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	CA 2016
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	182 290,11
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Agent de maitrise principal	C	0,5	17 860,00
TOTAL GENERAL		0,5	17 860,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - EAU-ASSAINISSEMENT

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	212 322,00	153 377,50	0,00	153 377,50
RECETTES	212 322,00	202 612,14	0,00	202 612,14
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 764 187,00	244 036,58	3 500 000,00	3 744 036,58
RECETTES	3 764 187,00	223 203,77	3 500 000,00	3 723 203,77

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	212 322,00	153 377,50	0,00	153 377,50
RECETTES	212 322,00	202 612,14	0,00	202 612,14
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 764 187,00	244 036,58	3 500 000,00	3 744 036,58
RECETTES	3 764 187,00	223 203,77	3 500 000,00	3 723 203,77
TOTAL AGREE DES DEPENSES	3 976 509,00	397 414,08	3 500 000,00	3 897 414,08
TOTAL AGREE DES RECETTES	3 976 509,00	425 815,91	3 500 000,00	3 925 815,91

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Maire, Mr Alain ROUGALE,
A Gresse-en-Vercors, le 20/03/2017
Le Maire, Mr Alain ROUGALE,

Nombre de membres en exercice :

11

Nombre de membres présents :

10

Nombre de suffrages exprimés :

9

VOTES : Pour :

9

Contre :

0

Abstention :

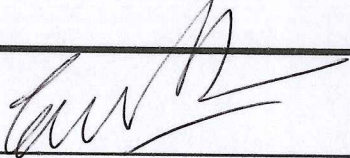
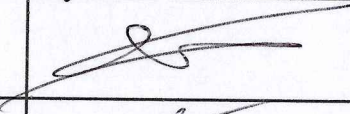
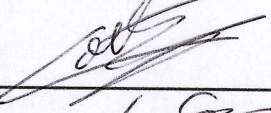
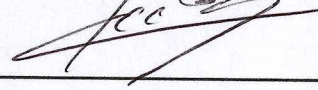
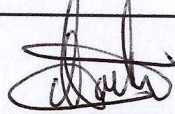
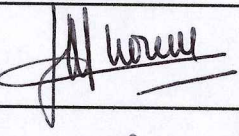
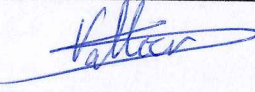
0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Gresse-en-Vercors, le 20/03/2017

Date de convocation : 16/03/2017

Les membres du Conseil Municipal,

BOUVIER Jean-Pierre	
CALVEZ Gilles	
COTTE Cyril	
GODEAU Christian	
GRABIAS Franck	
LIEVEAUX Jean-Paul	
MARTIN Frédéric	
NOUEN Marie-Ange	
PECOUL Michel-Pierre	
ROUGALE Alain	
VALLIER Sébastien	

Certifié exécutoire par le Maire, Mr Alain ROUGALE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/03/2017 et de la publication le 22/03/2017.



A Gresse-en-Vercors, le 22/03/2017

République française
DEPARTEMENT Isère

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2016 - 53

Séance du 12 juillet 2016

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Alain ROUGALE

Présents : BOUVIER Jean-Pierre, CALVEZ Gilles, COTTE Cyril, GRABIAS Franck, LIEVEAUX Jean-Paul, MARTIN Frédéric, NOUEN Marie-Ange, ROUGALE Alain, VALLIER Sébastien

Représentés : GODEAU Christian par VALLIER Sébastien, PECOUL Michel-Pierre par BOUVIER Jean-Pierre

Absents excusés : GODEAU Christian, PECOUL Michel-Pierre

Secrétaire : MARTIN Frédéric

VOTE : UNANIMITE (11 POUR)

OBJET : Décision modificative n°1 du budget EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune a réglé à l'agence de l'eau les sommes de 12 197 € au titre de la redevance pour pollution domestique 2015 sur le compte 701249 et 6 541 € au titre de de redevance pour collecte domestique 2015 sur le compte 706129. Ces sommes (18 738 €) s'avèrent supérieures aux prévisions inscrites au budget prévisionnel (18 500 €). Il convient donc d'ajouter la somme de 238 € au compte 701249. Il est proposé de prendre cette somme sur le compte 626 frais postaux et de communication.

Après délibération, le conseil municipal

- **VALIDE les mouvements budgétaires suivants sur le budget EAU et ASSAINISSEMENT**

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-626 : Frais postaux et frais de télécommunications	238,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	238,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-701249-2-921 : ASSAINISSEMENT	0,00 €	238,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	238,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	238,00 €	238,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

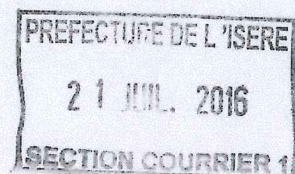
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Les signatures des membres présents sont au registre des délibérations

Gresse-en-Vercors, le 12 juillet 2016

Monsieur ROUGALE Alain

Maire



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2016 - 65

Séance du 11 octobre 2016

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Alain ROUGALE

Présents : BOUVIER Jean-Pierre, CALVEZ Gilles, COTTE Cyril, GODEAU Christian, GRABIAS Franck, LIEVEAUX Jean-Paul, MARTIN Frédéric, NOUEN Marie-Ange, PECOUL Michel-Pierre, ROUGALE Alain, VALLIER Sébastien

Représentés :

Absents :

Secrétaire : NOUEN Marie-Ange

VOTE : UNANIMITE (11 POUR)

OBJET : Décision modificative n°2 du budget EAU et ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Caisse des Dépôts et Consignations a accordé à la commune un prêt de 597 240 €. Or il est inscrit au budget prévisionnel au compte 1641 la somme de 505 657,58 €. Il est nécessaire d'ajouter 91 582,42 € au compte 1641 *emprunts* et de réduire de 91 582,42 € le compte 167 *emprunts et dettes assortis de conditions particulières* (597 200 € prévus au budget prévisionnel) afin de conserver l'équilibre budgétaire des dépenses et des recettes.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- VALIDE les mouvements budgétaires suivants sur le budget EAU et ASSAINISSEMENT :

PREFECTURE DE L'ISERE

24 OCT. 2016

SECTION COURRIER 3

Décision modificative n°2 budget eau et assainisse

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	91 582,42 €
R-167 : Emprunts et dettes assorties de conditions particulières	0,00 €	0,00 €	91 582,42 €	0,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	91 582,42 €	91 582,42 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	91 582,42 €	91 582,42 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Les signatures des membres présents sont au registre des délibérations

Gresse-en-Vercors, le 11 octobre 2016

Monsieur ROUGALE Alain

Maire



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2016 - 76

Séance du 8 novembre 2016

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Alain ROUGALE

Présents : BOUVIER Jean-Pierre, CALVEZ Gilles, COTTE Cyril, GODEAU Christian, GRABIAS Franck, NOUEN Marie-Ange, PECOUL Michel-Pierre, ROUGALE Alain

Représentés : LIEVEAUX Jean-Paul par CALVEZ Gilles, MARTIN Frédéric par COTTE Cyril, VALLIER Sébastien par BOUVIER Jean-Pierre

Absents : LIEVEAUX Jean-Paul, MARTIN Frédéric, VALLIER Sébastien

Secrétaire : PECOUL Michel-Pierre

VOTE : 10 POUR

0 CONTRE

1 ABSTENTION

OBJET : Décision modificative n°3 du budget EAU et ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a voté lors du conseil municipal du 11 octobre 2016 l'admission en non-valeur sur le budget EAU 2016 de la somme de 5 288,65 € correspondant au montant des impayés des factures d'eau 2009-T-8 dus par la société Quiétude Evasion. Il a été prévu au budget prévisionnel EAU et ASSAINISSEMENT 2016 la somme de 5 447 € au compte 673 *Titres annulés sur exercices antérieurs*. Il convient de prévoir cette somme sur le compte 6541 *créances admises en non-valeur*.

Vu le courrier du comptable public du 25 novembre 2015,

Vu la délibération 2016-68 du conseil municipal du 11 octobre 2016,

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- VALIDE les mouvements budgétaires suivants :

Décision modificative n°3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6541 : Créances admises en non-valeur	0,00 €	5 447,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	5 447,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 447,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	5 447,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	5 447,00 €	5 447,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Les signatures des membres présents sont au registre des délibérations

Gresse-en-Vercors, le 8 novembre 2016

Monsieur ROUGALE Alain

Maire

